

COMMUNAUTÉ D'A(DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

ID : 043-200073419-20190411-DEL_CC2019_081-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du jeudi 11 avril 2019

Délibération n° 36

L'an deux mille dix neuf, le onze avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

<u>Date</u> <u>de</u> <u>la</u> <u>Convocation</u>: vendredi 05 avril 2019

Étaient présents :

Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent MIRMAND, Madame Madeleine RIGAUD, Monsieur Gerard GROS, Monsieur Adrien DEFIX, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel ROUSSEL, Monsieur Franck PAILLON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Michel DECOLIN, Monsieur André REYNAUD, Madame Elisabeth RAFFIER, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Thierry MOURGUES, Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Magalie ALLIBERT, Monsieur Georges ASSEZAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BERARD, Monsieur Bernard BONNAL, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur Yves COLOMB, Madame Laetitia CORNU, Monsieur Pierre COUPELON, Monsieur Yves DEVEZE, Monsieur Guy EYRAUD. Monsieur Jean-Claude EYRAUD, Monsieur Michel FORESTIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel LAURENT, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Geneviève PIGER, Madame Huguette PORTAL, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Jean-Yves REYNAUD, Monsieur Pierre ROBERT, Monsieur Yves TAFIN, Madame Christine THIVAT, Monsieur René SAINTENAC, Monsieur Jean-Pierre TOURETTE, Monsieur DOMINIQUE TRIOULAIRE, Monsieur Maurice VALENTIN, Madame Isabelle VERDUN, Monsieur Jean-Paul VIGOUROUX, Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jacques VOLLE, Monsieur Thierry LANARET

Nombre d conseillers en exercice :

Date de publication au recueil des actes administratifs :

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Willy GUIEAU à Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Brigitte BENAT à Madame Elisabeth RAFFIER, Monsieur Jean-Marie BADIOU à Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Monsieur Paul BARD à Monsieur Roland GOBET, Madame Roselyne BEYSSAC à Madame Cécile GALLIEN, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BERARD, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Laurent MIRMAND, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Stéphane ROUX, Madame Catherine CHALAYE à Madame Huguette PORTAL, Monsieur Gérard CHAPELLE à Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Gérard CONVERT à Madame Magalie ALLIBERT, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur Marc PLOTTON, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER. Monsieur Alain FOUILLIT à Monsieur Franck PAILLON, Monsieur Albert HERITIER à Monsieur Yves COLOMB, Madame Nadine HERITIER BRANCO à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Danielle MALARTRE à Monsieur Philippe JOUJON, Madame Maguy MASSE à Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilbert PEYRET à Monsieur Gerard GROS, Monsieur Jean-Dominique TOUSSAINT à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Adrien DEFIX, Madame Marie-Pierre VINCENT à Monsieur Jean-Marc BOYER

Absent(e)s:

Monsieur René BERTHON, Monsieur Bruno COUDERT, Monsieur Adrien GOUTEYRON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Paul MAURY, Monsieur Jean-Pierre MORGAT, Madame Christine NOTON, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Guy CHOUVET

La séance a été levée à : 21h45

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

ID: 043-200073419-20190411-DEL_CC2019_081-DE

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet : Commune de Blavozy : avis sur le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme

Rapporteur: Jérôme BAY

La commune de Blavozy est parvenue au terme de la procédure d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme, dont elle a arrêté le projet lors du Conseil Municipal du 25 février 2019. Cette élaboration a été appelée par plusieurs objectifs :

- · modernisation de la commune,
- · préservation de la qualité de vie et de la cohésion sociale,
- · rassemblement des populations autour du centre-bourg,
- diversification du parc de logements et développement d'une offre d'habitat adaptée à la demande du bassin d'habitat du Puy-en-Velay en harmonie avec les caractéristiques paysagères et urbaines des ensembles urbanisés,
- · valorisation et préservation de la qualité intrinsèque des espaces naturels bâtis,
- · urbanisation du territoire dans la concertation.

Aussi, elle a sollicité par courrier du 26 février 2019 l'avis de la Communauté d'agglomération en tant que personne publique associée concernant son projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A la lecture du projet d'aménagement et de développement durable, la commune de Blavozy a pour ambitions, à l'horizon des douze prochaines années :

- · de conforter la dynamique démographique et urbaine de la commune,
- · de poursuivre un développement urbain maîtrisé et préservant le cadre de vie et en renforçant le caractère de centre-bourg,
- de conforter la dimension économique du territoire, source d'attractivité, en tant que bourg centre,
- \cdot et de préserver et valoriser les ressources naturelles et les paysages du territoire.

La commune de Blavozy connaît depuis 1999 une hausse constante de sa démographie pour compter au 1^{er} janvier 2016 une population municipale de 1 650 habitants. Est visée à l'horizon des 12 ans du PLU une population d'environ 2 008 habitants en réponse à la volonté communale de conforter la dynamique démographique et urbaine de Blavozy en tant que commune structurante du Pays du Velay (axe 1 du PADD). Conjointement, le projet prévoit un objectif de 12 logements neufs par an en privilégiant le bourg et ses extensions à l'intérieur du tracé de la RN 88 et par une mobilisation des dents creuses, lesquelles pour les plus importantes, sont encadrées par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) multisites. En tant que commune structurante, le projet communal veille à conforter et valoriser le niveau d'équipement public, la dimension touristique et de loisirs ainsi que la dimension économique notamment par l'évolution, le renforcement et la diversification du tissu de commerces et de services de proximité dans le centre bourg, le confortement de la zone de Laprade ou encore le développement de l'activité des carrières et des exploitations agricoles.

La Communauté d'agglomération a été associée à chacune des étapes d'élaboration du document (Diagnostic, PADD, Orientations d'Aménagement et de Programmation, Règlement...) et le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme est compatible avec les schémas supra-communaux et politiques menés par l'agglomération au titre de ses compétences (économie, habitat, transports).

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement, Habitat et Ruralité du 26/03/2019

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

Affiché le

SLOW ID: 043-200073419-20190411-DEL_CC2019_081-DE

Le Conseil Communautaire :

- ÉMET un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Blavozy.

> UNANIMITÉ VOTE:

> > Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 11 avril 2019